



Montréal, le 18 mai 2013

Monsieur Alain Cousineau
Président du Conseil d'administration
du CHUM, Hôtel-Dieu

Monsieur le Président,

C'est avec consternation que j'apprends que le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu a décidé de vendre cette institution patrimoniale pour la somme de 7 millions.

Bien qu'une institution publique dédiée à la santé des citoyens depuis les tous débuts de notre ville (1859) sur l'île de Montréal, requiert beaucoup de rénovations pour être transformé en logement/condos ou autres, cela ne justifie pas la somme demandée. Qui plus est, 50 millions viennent d'être investis pour sa rénovation externe (une vraie aubaine...).

De plus si on considère le rôle historique de l'Hôtel-Dieu et sa fonction, comment se fait-il qu'un conseil d'administration responsable procède sans réflexion sérieuse sur ce qui pourrait-être fait d'un tel équipement public qui a une valeur qui excède plusieurs centaines de millions de deniers publics?

Dans le contexte social actuel, avec la commission Charbonneau, il est temps que les citoyens s'offusquent et se mobilisent contre des administrateurs qui ne tiennent pas compte du bien commun.

Mes ancêtres ainsi que tous mes concitoyens paient depuis des décennies tous ces biens publics. Comment expliquer qu'un petit groupe d'administrateurs puissent disposer sans scrupule d'un tel bâtiment?

Personne n'a pensé qu'il manque plus de 175 lits à Montréal. Qu'il serait simple de transformer avec un minimum de coûts cet hôpital en CHSLD? Qu'il serait encore plus intelligent de jumeler les deux fonctions CHSLD et Hôpital?

Oui, il peut y avoir d'autres scénarios : CHSLD, coopérative d'habitation ou en, maison de transition pour personnes à mobilité réduite. Un bien public doit rester un bien public à priori lorsque ce dernier ne rapporte pas la vraie valeur monétaire qu'il représente à l'ensemble des citoyens.

Dans notre quartier une résidence unifamiliale, avant même d'être rénovée se vend environ 650,000\$. Ceci vous donne la mesure de la valeur réelle de l'Hôtel-Dieu et je ne tiens pas compte de sa valeur patrimoniale qui elle est sans prix.

Comme il semble qu'il y aura une consultation publique sur ce dossier de vente, je demande que tous les intervenants locaux y soient représentés. Il doit en être de même pour les Hôpitaux Royal Victoria et Notre-Dame.

Pour le moment, je me considère comme un citoyen floué et profondément touché par le fait que de simples citoyens et des syndicats soient maintenant les seuls défenseurs des biens publics au Québec. Il faut vraiment remettre les pendules à l'heure. Un peu de gros bon sens et d'altruisme sont maintenant demandés à nos élus et dirigeants de tous acabits.

J'espère avoir éveillé en vous l'urgence d'agir avant la liquidation à prix d'aubaine ce bien public des québécois et des québécoises. Je vous prie d'agréer Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

Pierre Houle
Vice-président
Syndicat de copropriété Milton Parc

C.C. Madame Pauline Marois, première ministre du Québec
Monsieur Dr Réjean Hébert, ministre de la santé du Québec
Monsieur Michael Applebaum, maire de la Ville de Montréal
Madame Louise Harel, chef de l'opposition officielle de la Ville de Montréal
Monsieur Luc Ferrandez, maire de l'arrondissement Plateau Mont-Royal
Monsieur Peter A. Howlett, président du conseil des Amis de la Montagne
Monsieur Dinu Bambaru, directeur des politiques, Héritage Montréal
Monsieur M. Pierre Fontaine, FSSS, CSN
Sœur Marie-Thérèse Laliberté, r.h.s.j, Supérieure générale des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.
Administrateurs et délégués de la Communauté Milton Parc